



Rabat, le 01 avril 2014

0641 - -

A

Monsieur l'Ambassadeur de Sa Majesté le Roi  
Auprès de l'Union européenne  
-Bruxelles-

**Objet** : PE / colloque sur « la disparition forcée et l'impunité au Maroc ».

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le collectif Al haqiqa « vérité », organisera en collaboration avec la députée européenne Marie-christine Vergiat (France, GUE), le 9 avril 2014, au siège du Parlement européen un colloque sur « la disparition forcée et l'impunité au Maroc » avec la participation de plusieurs intervenants.

En vous faisant parvenir, ci-joint, un document émanant du Ministère de l'Intérieur à ce sujet, je vous saurai gré des démarches que vous voudriez bien entreprendre auprès de nos amis afin de faire avorter ce projet de colloque.

**P.J** : 01.



Karima KABBAJ  
Directeur de l'Union Européenne  
et des Processus Méditerranéens

## L'organisation au Parlement Européen à Bruxelles d'un colloque sur la « disparition forcée et l'impunité au Maroc » – le 9 avril 2014

### Actualité

- L'« Agence Sahara Press Service » a rapporté que le collectif Al Haqiqa « vérité », comprenant plusieurs associations présumées de défense des droits de l'Homme<sup>1</sup> organisera, en collaboration avec la députée européenne Marie-Christine Vergiat du groupe Gauche Unitaire Européenne (GUE), un colloque « sur la disparition forcée et l'impunité au Maroc » le 9 avril 2014. Cette information a été également relatée par la presse algérienne du 24 mars 2014.
- Le colloque qui se tiendra au Parlement Européen à Bruxelles connaîtra l'intervention de :
  - ✓ Le dénommé **Ayad Ahram**, représentant du « collectif Al Haqiqa » et membre du Mouvement du 20 février en France ;
  - ✓ L'algérienne **Nassira Dutour**, présidente de la « Fédération euro-méditerranéenne contre les disparitions forcées » ;
  - ✓ Le dénommé **Abdsalam Chaouach**, avocat et secrétaire provincial du PADS à Rabat ;
  - ✓ Le dénommé **Abdelkrim Ouzzane**, représentant du « comité de coordination des familles des disparus au Maroc ».
- L'eurodéputée Marie-Christine Vergiat est connue pour son hostilité à la cause nationale à l'échelle du Parlement européen. Elle s'est opposée ouvertement le 16 février 2012 à la ratification par le Parlement Européen de l'accord entre l'Union Européenne et le Maroc sur la libéralisation des produits agricoles et a voté contre l'accord de partenariat de pêche entre l'Union Européenne et le Maroc le 10 décembre 2013.
- L'opposition de l'eurodéputée au dernier accord a été justifiée par le fait que « le Maroc n'a aucune souveraineté sur le Sahara occidental et donc aucune compétence pour signer des accords internationaux »<sup>2</sup>.
- A signaler que Marie-Christine Vergiat a participé à la conférence de presse organisée dernièrement au sujet des problèmes du micro-crédit au Maroc par l'AMDH à Rabat.

### Analyse

- La tenue de ce colloque sur la disparition forcée au mois d'avril prochain n'est pas sans lien avec les tentatives des ennemis de la cause nationale pour introduire la clause de supervision des droits de l'Homme dans le mandat de la MINURSO à la veille du renouvellement de sa mission par le Conseil de sécurité des Nations-Unies .

### Propositions

- Communiquer d'avantage sur les efforts consentis par le Royaume pour la préservation des droits de l'Homme, notamment en mettant l'accent sur l'adoption du projet de loi instituant l'exclusion des civiles des compétences du tribunal militaire et la décision du Gouvernement de répondre rapidement aux requêtes émanant du CNDH et de ses représentations régionales aux provinces du Sud du Royaume.
- Sensibiliser les associations marocaines actives en Europe pour intervenir dans ce colloque.